

Merci.

Je m'appelle Ghazali Ohorella. Je représente la région autochtone Pacifique et je prends la parole au nom du Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques (FIPACC). Nous remercions le facilitateur et les États d'accorder la parole aux peuples autochtones pendant cette session.

Nous remercions également la CCNUCC pour son rapport complet sur le dialogue multipartite, et nous nous réjouissons qu'un modérateur autochtone ait été choisi pour guider ce processus aux côtés du président du SBSTA.

Pour nous, c'est un exemple évident de démarche « innovante » pour améliorer la participation pleine, effective, directe et significative des peuples autochtones aux actions et aux politiques climatiques de la CCNUCC.

Il s'agit là d'un bon point de départ pour la réalisation de la feuille de route.

Nous saisissons cette opportunité pour souligner l'importance du respect, par les différentes parties, de leurs obligations concernant les droits des peuples autochtones, non seulement par le biais de mesures pour lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi à travers des interactions et des avancées relatives au droit des peuples autochtones à une participation pleine, efficace, directe et significative.

Au cours des prochains jours, nous continuerons de faire valoir notre point de vue particulier et nécessaire pour soutenir toutes les actions de lutte contre le changement climatique, y compris les mesures ayant trait à l'atténuation, à l'adaptation, à l'agriculture, aux pertes et aux dommages, ainsi qu'au renforcement des capacités. Nous tenons à souligner que nous sommes venus ici pour participer de manière proactive et positive, et pour agir de bonne foi.

C'est pourquoi, en ce qui concerne la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, nous demandons :

1. La création et le financement complet d'un groupe de travail spécial à composition non limitée, chargé de définir les modalités de mise en œuvre de la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, groupe constitué de quatre facilitateurs appelés à se réunir pendant les rencontres inter-sessions de mai prochain ;
2. Que parmi ces quatre facilitateurs, deux soit désignés par les parties et deux par les peuples autochtones conformément à leurs propres procédures ;
3. Que les résultats des consultations soient présentés par les facilitateurs à la COP24, en vue de leur examen et de leur adoption dans le cadre de la feuille de route ;
4. Que le Secrétariat, sous la direction des facilitateurs, rende la plateforme opérationnelle en tenant compte des résultats du groupe de travail spécial à composition non limitée.

Nous ne sous-estimons pas le travail qui nous attend et nous nous engageons à collaborer avec les Parties. Le respect des points susmentionnés est le gage d'un processus juste et

équitable de mise en œuvre de la Plateforme des peuples autochtones, pour toutes les Parties, ainsi que de la pertinence et de la pérennité de ses résultats au-delà de la COP23.

Nous vous remercions de nous avoir permis de vous faire part de nos priorités et sommes impatients de poursuivre le travail et de renforcer la collaboration au cours des prochains jours.